



Réponses à un concours organisé par un journal

Par **GerardDumont**, le **27/01/2008** à **20:39**

Bonjour,

J'ai participé récemment à un concours dont les questions étaient assez ardues.

Je conteste deux des réponses "officielles".

Un recours juridique à l'encontre du journal organisateur est-il possible et, si oui, à quel titre ?

Merci d'avance pour votre écalirage.

dumont.gerard@wanadoo.fr